



DESCRIPTION :

Peinture monocomposant pour sol, à base de résine uréthane.

UTILISATION :

Peinture pour intérieur et extérieur. Pour une utilisation sur sols sportifs, garages, locaux techniques et aires de stationnement. Les supports adéquats sont le béton, le bois et le fer.

- EXCELLENT ACCROCHAGE.
- ANTIPOUSSIÈRE, ÉVITE L'USURE DES CHAPES.
- FACILE D'EMPLOI.

CARACTERISTIQUES :

Liant Résine alkyde uréthane.

Densité 1,28 kg/dm³.

Séchage (à 20°C, H.R. : 65 %) : ■ Hors poussières : 2 heures. ■ Sec : 5 heures. ■ Recouvrable : 24 heures.

Attendre 48 heures pour un trafic léger.

Extrait sec En poids : 68 % - En volume : 50 %.

Conservation : En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.

À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement 8 à 9 m²/l selon la porosité du support.

Aspect du film Demi-brillant.

MODE D'EMPLOI :

Elle devra se faire conformément au DTU 59.3

Préparation ■ Sur béton sec, éliminer la laitance par sablage humide ou nettoyage chimique suivi d'un rinçage abondant. La porosité du support devra être conforme au DTU, sous peine de mauvaise adhérence.

■ Sur anciennes peintures, gratter, poncer et dégraisser. S'assurer de la bonne adhérence de l'ancien revêtement avec le support.

■ Sur bois et parquet, poncer et dégraisser le support au moyen de solvants cétoniques.

■ Sur fer, brosser et gratter soigneusement pour éliminer la rouille et la calamine non adhérentes. Appliquer une couche d'antirouille.

■ La pente du support devra être supérieure à 1 % pour éviter les eaux stagnantes qui nuiraient à l'adhérence du revêtement.

Application ■ **Bien mélanger avant utilisation.**

■ Appliquer en 2 couches, la première doit être diluée de 3 à 5 %.

Brosse et rouleau ■ Diluer de 0 à 5 %.

Pistolet ■ Diluer à 10 %.

Airless ■ Diluer de 5 à 6 %.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant White spirit.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

Edition de Juillet 2013 – La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente